

jusqu'à celle d'un pays ultra-nationaliste. Rien n'est plus loin de la réalité.

Dans l'ensemble, les relations canado-américaines n'ont jamais été aussi amicales qu'à l'heure actuelle, en dépit de la complexité sans précédent de nombreuses questions "transfrontière" telles que l'énergie et le commerce. Cette situation satisfaisante est due en grande partie à la clarté croissante avec laquelle les Canadiens définissent et énoncent leurs objectifs nationaux, et à la volonté de plus en plus marquée des Américains de comprendre ces objectifs et, dans la mesure du possible, de s'y confirmer. Il faut ajouter à cela un fait inéluctable: plus que jamais, le Canada et les États-Unis ont besoin l'un de l'autre.

Chacun des deux pays est le plus important partenaire commercial de l'autre. Le Canada pour sa part dirige entre 60 et 70 p. cent de ses exportations vers les États-Unis. La politique énergétique du président Carter serait beaucoup plus facile à réaliser si le Canada pouvait y participer, surtout en ce qui concerne l'acheminement du gaz naturel de l'Alaska vers les États-Unis par un gazoduc transcanadien. Le Canada se prononcera sur cette question cet été. Dans ce domaine comme dans tous les autres, nous ne souhaitons nullement entraver sans raison la satisfaction des besoins américains. Toutefois, comme nous l'avons souligné à maintes reprises, le Canada s'inspire avant tout d'un grand principe lorsqu'il prend ses décisions: elles doivent répondre aux intérêts du Canada. C'est pourquoi, ces dernières années, nous avons entrepris de consolider notre souveraineté culturelle et d'évaluer l'ensemble des nouveaux investissements en fonction du critère fondamental suivant: Ils doivent représenter un "avantage marqué pour le Canada".

A bien des égards, l'emprise étrangère sur l'économie canadienne constitue le problème le plus important auquel nous devons continuellement faire face, et bien que notre attention se porte sans distinction sur tous les investissements étrangers, d'où qu'ils viennent, notre type de croissance a inévitablement entraîné un apport considérable de capitaux américains et, partant, la domination par l'étranger de plusieurs secteurs-clés de notre économie. Nous voyons bien qu'il est vain d'essayer de revenir sur ce qui a été fait dans le passé, tout comme nous sommes conscients de nos besoins énormes en capitaux étrangers. Nous sommes donc déterminés à conserver au Canada la réputation qu'il a d'être un pays où il est intéressant d'investir et à soumettre tous les investisseurs étrangers, quels qu'ils soient, aux mêmes règlements. En exigeant seulement des investissements qu'ils soient avantageux pour le Canada, nous avons réussi à élever le taux de participation canadienne aux diverses entreprises, sans entraver sérieusement le mouvement des capitaux étrangers dont nous avons besoin et sans rendre nos exigences exagérément contraignantes.

J'ai souligné le fait que la politique canadienne de l'investissement étranger traite tous les pays sur un pied d'égalité. En effet, même s'il faut considérer nos relations avec les États-Unis comme uniques à plus d'un titre, le Canada, pour des raisons évidentes, entend maintenant multiplier et renforcer ses liens économiques et politiques avec tous les pays, y compris les nouveaux "regroupements" de nations (tels que la Communauté économique européenne) qui exercent maintenant une influence profonde sur les relations internationales traditionnelles.